



## Une analyse psychopolitique du retrait des États-Unis du 38<sup>e</sup> Conseil des droits de l'Homme de l'ONU par Catherine Côté

*Note de l'auteure : Dans le cadre d'un stage d'été chez Urgent Action Fund for Women's Human Rights à New York l'été dernier, j'ai été amenée à assister au 38<sup>e</sup> Conseil des droits de l'Homme à Genève. Le Conseil des droits de l'Homme est l'organe intergouvernemental des Nations Unies traitant des questions relatives aux droits humains. Comme étudiante en psychologie, j'ai utilisé le cadre de connaissances et de concepts développé dans ce domaine pour analyser une situation bien spécifique : le retrait des États-Unis de cette institution. Cet article fait partie d'une série de deux, écrite originalement en anglais, pour le blog de l'organisation. Le second article de la série explique comment les efforts de plaidoyer des ONGs comme UAF peuvent bénéficier des concepts de la psychologie politique pour améliorer les droits humains.*

La 38<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme a provoqué beaucoup de vagues dans les médias à l'international avec le retrait de la délégation américaine. L'Ambassadrice des États-Unis, Mme Nikki Haley, a accusé le Conseil d'être une institution hypocrite où « les abuseurs des droits humains continuent de servir et d'être élus », comme cela a été rapporté par *CNN*. Bien que l'ambassadrice n'ait pas tout à fait tort sur ce point, le retrait des États-Unis s'est produit immédiatement après que *la séparation des enfants migrants de leur famille à la frontière mexicano-américaine* ait été largement médiatisée. En tenant compte du contexte politique, on peut avancer que les États-Unis sont tout sauf irréprochables en ce qui concerne les violations des droits humains.

D'une perspective psychopolitique, comment peut-on expliquer le manque de cohérence des États-Unis entre ses croyances et ses actions ? Et quelles sont les implications de ce manque de cohérence lorsque l'on considère des comportements similaires d'autres États Membres de l'ONU en regard à l'amélioration globale des droits humains ? Deux théories psychologiques, la théorie de la dissonance cognitive et le modèle transthéorique du changement, peuvent nous fournir une base théorique pour répondre à ces questions.

### **Les États-Unis et la dissonance cognitive**

La dissonance cognitive est définie comme un état d'inconfort psychologique qui est vécu lorsque les actions et les croyances d'une personne ne sont pas cohérentes entre elles ou avec la perception que la personne a d'elle-même (Festinger, 1957). Puisqu'il s'agit d'un sentiment désagréable, les individus tentent généralement de réduire ou d'éliminer la dissonance. Justifier les actions ou les pensées incohérentes est l'une des méthodes utilisées afin de réduire la dissonance, par exemple un fumeur qui justifie son comportement en argumentant les effets bénéfiques de la cigarette sur la gestion de son stress. Ce processus

peut être comparé à l'homéostasie, où le corps tente d'atteindre un équilibre biologique, sauf que dans cette situation, l'équilibre qui doit être atteint concerne la cohérence des pensées et des actions.

Dans le cas du retrait des États-Unis du Conseil des droits de l'Homme, bien sûr que les États-Unis savent qu'ils sont tout sauf irréprochables concernant les violations des droits humains, mais ils croient aussi probablement que ces violations ne sont pas désirables, ce qui les rendent réticents à admettre leurs fautes. Ce comportement (commettre des violations des droits humains) et cette pensée ou croyance (croire que les violations des droits humains sont mal) ne sont pas cohérents. Il pourrait être avancé que par leur retrait du Conseil et en l'accusant d'être défectueux, les États-Unis ont le sentiment de dénoncer un important problème (l'idée que les pays qui commettent des violations des droits humains ne devraient pas pouvoir siéger sur le Conseil) de sorte à préserver leur image positive d'un pays activement engagé à combattre les violations des droits humains. Cette décision de se retirer du Conseil peut aussi être perçue comme tout à fait cohérente avec la situation : les États-Unis commettent des violations des droits humains (notamment en lien avec la séparation des enfants de leur famille à la frontière mexicano-américaine) et croient que les États Membres qui commettent des violations de la sorte ne devraient pas faire partie du Conseil. Il n'y a donc rien de plus cohérent que de se retirer dudit Conseil. Toutefois, il est peu probable que ce soit la logique des États-Unis. Le problème ici est qu'ils ne reconnaissent pas leurs propres torts en ce qui concerne les violations des droits humains. Dans le but de préserver leur image et de réduire le sentiment désagréable de la dissonance, dénoncer l'institution qu'est le Conseil des droits de l'Homme est donc possiblement plus efficace pour les États-Unis que d'admettre ses torts.

Cette difficulté à admettre ses torts peut sembler être un problème majeur pour les États-Unis (et pour d'autres États Membres et politiciens également) dans la prise en charge des problèmes liés aux droits humains, dans une perspective de changement. Le modèle transthéorique du changement offre un cadre théorique intéressant pour comprendre comment le changement se produit et comment il est empêché par la négation de ses torts.

### **Le modèle transthéorique du changement**

En bref, est-ce que les États-Unis sont prêts pour le changement ?

Le modèle transthéorique du changement de comportement (Prochaska, DiClemente, & Norcross, 1992) est fréquemment utilisé en thérapie afin d'évaluer si un individu est prêt à changer quelque chose dans sa vie. Ce modèle a initialement été développé afin de traiter les comportements de dépendance. Il suggère cinq étapes par lesquelles tous les individus passeraient lorsqu'ils adoptent un nouveau comportement dans leur vie. Ces stages sont : la précontemplation, la contemplation, la préparation, l'action et la maintenance.

Il est possible d'appliquer le modèle transthéorique du changement à la politique lorsque l'on analyse les comportements des États Membres des Nations Unies concernant les droits humains. En effet, le changement est souvent présenté dans ce modèle comme étant un long processus qui requiert tout d'abord de reconnaître le problème avec le comportement

actuel. Cela se fait lors du passage de la phase de précontemplation à la phase de contemplation. Ainsi, l'étape de précontemplation peut être décrite comme l'inconscience du besoin de changer et le déni du problème. Les individus sont généralement plus conscients des inconvénients que des avantages du changement.

Lors du Conseil, plusieurs États Membres, lorsqu'ils font leurs déclarations ou réagissent à la présentation d'un rapport, ne semblent pas réaliser tout le travail qu'il reste à accomplir dans leur pays. Une tendance générale, observée lors du 38<sup>e</sup> Conseil des droits de l'Homme, est que la plupart des États Membres sont très enclins à parler des choses positives qui ont été implantées dans leur pays, mais qu'ils sont aussi plutôt réticents à parler des défis à venir et de ce qu'ils devraient attaquer prochainement afin d'améliorer encore davantage la situation des droits humains dans leur pays. Est-ce que les États Membres font simplement de la gestion des impressions ou ne réalisent-ils vraiment pas les défis à venir concernant les droits humains et ce qu'ils font actuellement incorrectement ? Ceci reste à voir, mais il n'en demeure pas moins que plusieurs États Membres, incluant les États-Unis, semblent coincés quelque part avant même l'étape de précontemplation : ils nient le problème et semblent totalement inconscients du besoin de changer.

### **En somme...**

On tend souvent à oublier que derrière les politiciens se trouvent des humains totalement imparfaits qui font l'expérience des mêmes biais cognitifs que tous. Appliquer la psychologie à la politique permet de comprendre comment la dissonance cognitive peut empêcher certains États Membres, comme les États-Unis, de prendre conscience de certaines violations ou de certains problèmes en lien avec les droits humains qui se déroulent dans leur pays, ce qui, en retour, est un facteur empêchant le changement de se produire. Ces théories sont aussi pertinentes pour le plaidoyer, afin d'induire une réflexion sur comment il est possible de s'attaquer à ces problèmes et sur comment il est possible de mieux influencer les États Membres et les politiciens. En effet, s'ils comprennent comment les politiciens sont influencés par la dissonance cognitive et comment les changements de comportement fonctionnent, les organisations qui agissent dans le domaine du plaidoyer et d'autres acteurs peuvent réfléchir sur leurs stratégies de plaidoyer et de pression au sein des gouvernements et les adapter dans le but de défier les biais auxquels les politiciens et les gouvernements sont soumis.

*Article révisé par Alexandrine Nadeau*

Source image : <https://fr.sputniknews.com/international/201809251038237813-trump-assemblee-generale-debat-intervention/>

## Références :

Festinger, L. (1957). *A theory of cognitive dissonance*. Stanford University Press.

Karimi, F. & Kopan, T. (2018). There are 2,300 migrant kids spread across the US. What happens to them next? Repéré à : <https://edition.cnn.com/2018/06/21/politics/migrant-family-separation-what-next/index.html>

Koran, L. (2018). US leaving UN Human Rights Council -- 'a cesspool of political bias'. Repéré à : <https://edition.cnn.com/2018/06/19/politics/haley-pompeo-human-rights-bias/index.html>

Prochaska, J. O., DiClemente, C. C., & Norcross, J. C. (1992). In search of how people change: Applications to addictive behaviors. *American Psychologist*, 47(9), 1102-1114. doi:10.1037/0003-066X.47.9.1102

Le site des Nations Unies sur le Conseil des droits de l'Homme contient de l'information pertinente pour ceux et celles qui souhaiteraient en apprendre davantage sur les différentes structures de l'ONU :  
<https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/HRC/Pages/Home.aspx>

Le site d'Urgent Action Fund for Women's Human Rights permet d'en apprendre davantage sur leur mission et le travail qu'ils font auprès des femmes défenseuses des droits humains un peu partout à travers le monde : <https://urgentactionfund.org>